Haut et Noble Serment des Arbalétriers de Saint Jean Baptiste
Société Royale à Enghien ASBL

Le Connétable
Rue d'Argent, 143
7850 Enghien
Tél : 02 395 72 51
Le secrétariat
Rue de l'Europe, 29
7850 Enghien
Tél : 02 395 82 10 – 0496 67 47 99
secretariat@arbaletriers-enghien.be

Assemblée Générale Extraordinaire - 29 août 2021

Présents : Jean-François **Baudoux**, Luc **Bausière**, Marc **Cardolle**, Loïc **Cardolle**, Grégory **Delannoy**, Gérard **Derycke**, Hubert **Desclin**, Corentin **Flament**, Géry **Flament**, Thierry **Ganseman**, Florent **Hannesse**, Pol **Leroy**, Jean-Claude **Liekendael**, Tibor **Molnar**, Didier **Pacco**, Quentin **Rivière**, Christian **Ruysckart**, Arnaud **Seeuws**, Paul **Vanderroost**, Paul **Vliers**
Procurations : Bertrand **Deneyer** à Luc **Bausière**, Helmut **Durant** à Thierry **Ganseman**, Dominique **Ghilain** à Christian **Ruysckart**, Philippe **Nis** à Grégory **Delannoy**, Charles **Peeters** à Hubert **Desclin**, Marc **Vanderstichelen** à Didier **Pacco**, Jean-Louis **Vincart** à Géry **Flament**.
Excusés : Geoffroy **Lequeu**, Dominique **Weemol**
Absents : Adhémar **Durant**, Alexis **Leroy**, Jean-Pierre **Tennstedt**, Henri **Vandenhoutte**.

1. Approbation du PV de l'AG du 20 juin 2021

Le PV est approuvé à l'unanimité. Grégory Delannoy signale que Philippe Nis s'abstient de voter l'approbation du PV de l'AG statutaire du 20 juin 2021.

2. Élection des commissaires aux comptes.

Luc Bausière et Didier Pacco sont élus à l'unanimité (27/27) jusqu'à la prochaine AG statutaire.

3. Élection du Chancelier

Thierry Ganseman, seul candidat est élu à la majorité des voix (25/27).
Après proclamation des résultats, le nouveau chancelier s'adresse aux confrères.

Chers Confrères,
Après 6 années consacrées au secrétariat du Serment, j'ai proposé ma candidature à la fonction de Chancelier. Je vous remercie de me faire confiance pour ce nouveau challenge.

Et des challenges… il y en aura beaucoup.

Le premier sera de mener à bien la révision et la mise en conformité de nos statuts. Entamé en 2020 avec Paul Vanderroost, Dominique Ghilain, Jean-François Baudoux, Jean-Claude Liekendael et les précieux conseils de sa fille, avocate, ce travail sera finalisé dans les prochaines semaines. En novembre, le Conseil du Serment sera invité à relire les textes des statuts et du Règlement d'Ordre Intérieur. Après cela, vous les recevrez en décembre afin que chacun puisse en prendre connaissance et nous faire part des dernières remarques éventuelles avant de les approuver lors de notre AG

statutaire de janvier 2022. Une AG très importante qui verra aussi le renouvellement du Conseil d'administration si les statuts sont approuvés.

Un autre challenge sera de perpétuer nos tirs traditionnels ainsi que de redynamiser notre challenge mensuel. La situation sanitaire s'améliore et cela nous permet de tirer à 5 et avec un déflècheur. J'espère que ce retour à la normale incitera de nombreux confrères à revenir le vendredi soir.

En octobre, Marc Vanderstichelen, notre Roy 2020 sera enfin fêté comme il se doit. Je vous donne rendez-vous le 17 octobre pour la Messe et le dîner du Roy.

Nous devrions accueillir aussi le Fifty-One pour son congrès national le 16 octobre ainsi que le désormais traditionnel souper boulettes sauce tomates pour la saint Nicolas des enfants du juge.

En ce qui concerne nos activités, je vous rappelle les journées mondiales du patrimoine qui ont lieu ces 11 et 12 septembre de 10 à 17h. Nous avons besoin de chacun pour accueillir les visiteurs comme les arbalétriers savent le faire.
Équinoxe 2021 sera aussi une activité où les arbalétriers seront impliqués. Moins qu'en 2019, certes, mais notre présence est attendue à Labliau le vendredi 17 septembre pour une démonstration de tir à l'arbalète.

De plus amples informations vous seront communiquées rapidement par notre nouveau secrétaire Géry Flament à qui je souhaite plein succès dans cette fonction et qui peut compter sur mon soutien.

Visitez régulièrement le site internet du Serment et plus particulièrement l'agenda afin de toujours être au courant des activités.
Avant de clôturer cette AG extraordinaire, je tiens à remercier mon prédécesseur, Paul Vanderroost. Merci pour le travail exemplaire accompli pendant de longues années pour le bien du Serment, de tous les confrères et des amis des Arbalétriers. Ce travail de chancelier-intendant, tu l'as accompli avec une grande disponibilité. Remplir le bar en n'hésitant pas à parcourir à chaque fois plusieurs dizaines de kilomètres avec ta voiture. Rencontrer les responsables de la Ville ou encore contacter de nombreuses personnes pour le bon déroulement de nos activités. Merci pour ton sens de l'organisation hors pair et ton dévouement sans limites. Merci d'avoir toujours veillé au bon entretien du local en faisant appel aux volontaires. Merci Paul !

Merci à tous les membres du Conseil d'Administration, je compte sur leur soutien afin de pouvoir mener à bien tous les projets qui rythment la vie de notre Serment.

Notre AG se termine et je vous invite à boire le verre de l'amitié que je vous offre à cette occasion.

Vive Enghien, Vive le Serment.

Le Conseil d'Administration nomme Géry Flament secrétaire en remplacement de Thierry Ganseman jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

L'assemblée générale extraordinaire est clôturée à 11h25.

Géry Flament	Paul Vanderroost
Secrétaire	Connétable